Liste des fournitures - Classe de CE2
Année scolaire 2023-2024

Chers parents,

Merci de prévoir les fournitures suivantes pour le jour de la rentrée :

Dans une première trousse :
- 4 stylos : 1 bleu, 1 rouge, 1 vert, 1 noir
- 1 crayon de bois HB
- 1 gomme
- 1 stick de colle grand format
- 3 feutres Velleda bleu
- 1 surligneur jaune fluo
- 1 taille-crayon avec réservoir
- 1 paire de ciseaux
- 1 règle plate graduée de 20cm en plastique transparent (pas de règle souple, ni en fer).
- 1 chiffon pour ardoise Velleda

Dans une deuxième trousse :

- crayons de couleur

- feutres fins

- 1 agenda 2023/2024, idéalement « Mon incroyable agenda 2023-2024 », éditions MDI (8,5€)
- 1 ardoise Velleda
- 4 pochettes à rabats 24x32cm avec élastique (rouge, jaune, bleu, vert)
- 1 porte vues 120 vues (60 pochettes)
- 1 grand classeur
- 1 dictionnaire « Le Robert Junior illustré 8/11 ans ». Il servira 3 ans.
- 1 tablier (pour la peinture)
- 1 équipement de sport incluant des tennis propres à semelle blanche, dans un sac.
- 2 boites de mouchoirs
- 1 rouleau essuie-tout
- 1 clé USB 16 Go (elle sera utile pour les travaux en informatique)

Pendant la période de piscine : 1 sac avec maillot de bain, serviette, bonnet de bain.

Merci de **marquer le matériel** aux noms et prénom de votre enfant et de prévoir le matériel de rechange pour l'année (bâtons de colle, crayon de bois, stylos, feutres Velleda notamment)

Les équerres et compas sont à disposition dans la classe lorsque nous en avons besoin. Il est donc inutile d'acheter ce matériel.

IMPORTANT : Commandez vos manuels de CE2 sur le site ARBS pour les avoir dès la rentrée.

Je vous remercie de votre collaboration et vous souhaite de très bonnes vacances.

Madame Stéphanie

INFO au sujet des manuels de l'ARBS:
Un support n'a pas été référencé dans la liste des manuels : la méthode d'anglais (un cahier de TP). L'école va donc se charger d'effectuer elle-même une commande spéciale directement auprès de l'éditeur durant l'été. Le coût unitaire correspondant à cet achat apparaîtra donc dans votre facture annuelle des frais de scolarité.